

# Conseil municipal du 3 mars 2017 à 18 heures

## Compte rendu

*Présents* : Luc Villaret, Geneviève Decisier, Gérard Etancelin Sylvie Fenétrier, Thierry Landes, Adrienne Lautric, , Gaultier Sordoillet, Nathalie Sordoillet.

*Absents excusés* : Pierre Boissière (qui donne procuration à Geneviève Decisier), Nicole Caillat, Frédéric Pascal.

*Secrétaires de séance* : Geneviève Decisier, Sylvie Fenétrier.

Après lecture par le maire, le compte rendu de la réunion du Conseil municipal du 30 janvier 2017 est approuvé à l'unanimité, exception faite d'un oubli qui sera à corriger : Thierry Landes fait partie des conseillers volontaires pour s'occuper des locaux de la bergerie du Trescol.

L'ordre du jour est abordé.

### **I- L'ouverture de crédits dans la section d'investissement**

Des réparations coûteuses (plus de 3 700€) ont été engagées sur l'épaveuse de la mairie. Elles n'avaient pas été prévues au budget 2016.

En conséquence, le maire propose de créditer la ligne 21578 d'un montant de 3 000€.

*Voté à l'unanimité.*

### **II- Demandes de subventions pour la filière bois**

Le maire informe que le dossier, présenté dans le cadre des contrats de ruralité, est achevé.

Il rappelle qu'il s'agit, à partir des ressources en bois de la commune et sur deux plateformes de 300 et 3 000 m<sup>2</sup>, de produire et de vendre les principaux produits résultant de la transformation du bois. Se trouveront sur ces sites :

Sur la plateforme de 3 000 m<sup>2</sup> :

- une unité de fabrication et de stockage de plaquettes forestières pour chaudières, de BRF, de bois de chauffe et, à la marge de bois d'œuvre ;
- un centre de démonstration d'un moteur à poussière de bois, mis au point depuis 10 ans à l'I.N.R.A de Montpellier et qu'une jeune *start-up* va commercialiser dans les années à venir.

Sur la plateforme de 300 m<sup>2</sup>, un banc de sciage, et une petite unité de menuiserie, qui sera installée dans un second temps, après le démarrage de la production principale.

Le plan de financement prévisionnel est de 160 300 €. (Tableau joint)

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil autorise le maire à lancer l'opération et à effectuer les demandes de subventions auprès de l'Etat, au titre de la DETER/FSIL, auprès de la Région Occitanie-Pyrénées-Méditerranée, auprès du Conseil Départemental du Gard, et à solliciter un fonds de concours auprès de la Communauté de Communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises, pour financer ces investissements.

Les subventions demandées figurent dans le plan de financement ci-dessous.

Dépenses		Ressources	
OUTILLAGE			
Tronçonneuses	1 000 €	Autofinancement 25,28%	40 523 €
Combiné fendeuse	12 000 €		
Camion	15 000 €		
Chargeuse	6 000 €		
Casiers métal	2 000 €	Cdc des Cévennes Gangeoises et Suménoises 23,12%	37 075 €
Bureautique	2 000 €		
Sous total	38 000 €		
CONSTRUCTIONS		La région Occitanie 17,60%	28 200 €
Hangar	80 000 €		
Atelier	15 000 €	Etat : FSIL/DETR 20%	32 060 €
Voirie	15 000 €		
Assainissement	8 800 €		
Paysager	2 000 €		
Sous total	120 800 €		
ETUDES		Conseil Départemental du Gard 14%	22 442 €
Hydrogéologie	1 500 €		
Maîtrise d'ouvrage			
Maîtrise d'œuvre			
Sous total	1 500 €		
TOTAL	160 300 €	TOTAL 100%	160 300 €

*Voté à l'unanimité.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h50.